

DOSSIER DE PARTICIPATION

RASSEMBLEMENT RÉGIONAL DE MARCHE NORDIQUE

en partenariat avec le Club Peynier Athlétique Club

**DIMANCHE
10 MARS 2024**

**BASE DE LOISIRS
DE LA GARENNE
13790 PEYNIER**



2^{ÈME} ÉDITION



PROGRAMME :

8h30 à 9h10 : Inscription et émargement

9h15 : Echauffement en musique

9h30 : Nouveau parcours de 9 km
avec 165 m de dénivelés

12h : Remise des récompenses
suivi d'un apéritif convivial

GRATUIT pour les adhérents de la FSGT

5 € pour les non-licenciés

+ d'infos : 06 03 87 21 54

ou 06 19 14 49 31

cathy.stella@fsgt-liguesud.org



RASSEMBLEMENT REGIONAL MARCHE NORDIQUE



Pour cette nouvelle saison nous souhaitons mettre à l'honneur l'activité Marche Nordique afin de promouvoir cette activité sur notre territoire régional :

- **La 2^{ème} Edition du Rassemblement Régional de Marche Nordique aura lieu dans le Bouches-du-Rhône à Peynier (13) le dimanche 10 mars 2024.**

Ce rassemblement a pour but de réunir une à deux fois par an les clubs de marche nordique afin de partager un moment convivial et de découvrir un nouvel environnement.

Les objectifs de cet événement :

PARTICIPER – participer à un événement régional

PARTAGER – vivre ensemble un échange de pratique sportive

RENCONTRER – découvrir de nouveaux clubs

TRANSMETTRE – transmettre une passion commune et mettre en avant la FSGT sur le territoire

Date et Lieu

Le Dimanche 10 Mars 2024

De 8h30 à 13h à la Base de Loisirs de la Garenne 13790 PEYNIER

ORGANISATEURS

**Ligue FSGT Sud Provence Alpes Côte d'Azur &
le club local Peynier Athlétic Club**

L'accueil et les consignes

- Les membres de la FSGT en soutien avec le club local mettront en place l'organisation de la manifestation.
- Les clubs seront accueillis dès **8h30** pour les inscriptions jusqu'à **9h10**. Il ne sera pas possible de s'inscrire en dehors de ces horaires. **Attention, seulement le Responsable du club fera l'enregistrement de son équipe à l'accueil.**
- L'inscription sera gratuite pour les adhérents de la FSGT en présentant sa licence matérialisée ou en photo.
- Les non-licenciés devront régler la somme de 5 €.
Le paiement se fera uniquement par espèce (en faisant l'appoint) ou chèque à l'ordre de la FSGT.
- Les participants devront prévoir leurs bâtons personnels de marche nordique et une bouteille d'eau. Il sera aussi possible de réaliser des prêts de bâtons de manière exceptionnelle sous couvert de laisser sa carte d'identité à l'accueil et la récupérer au retour des bâtons.
- Respect de l'activité de marche nordique : avoir toujours un pied et un bâton au sol, interdiction de courir. Et l'importance de l'amplitude avant et arrière du bras avec l'alignement de bras.
- Le programme
 - **8h30 – 9h10 : Inscription à l'accueil et émargement**
 - **9h15 : Echauffement en musique par le club local**
 - **9h30 : Départ du nouveau parcours de 9 km avec 165 m de dénivelés**
 - **12h : Remise des récompenses suivi d'un apéritif convivial**
- Par la suite, il sera possible de rester sur place des aires de pique-nique sont à proximité, ainsi qu'un terrain de boules et des aires de jeux pour enfants.
- Les participants seront informés de la manifestation par des affiches qui seront communiquées par les clubs/comités/ligue et créées par la Ligue FSGT.
- Un ravitaillement sera organisé durant la manifestation par le club local et les responsables de la FSGT

Réglementation

- Cette manifestation est ouverte aux participants-es amateurs-trices de l'activité marche nordique ou autres **issus de la FSGT**. Ainsi pour participer à cet évènement, les clubs doivent **être affiliés** à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail et chaque participant doit avoir une licence annuelle. Toutefois, à titre exceptionnel, si un club ou une section hors FSGT souhaite découvrir cette manifestation et la FSGT, il lui sera demandé une participation de : 5 € par participant.
- Les participants devront obligatoirement pratiquer avec bâton sinon ils se verront refuser leur participation.
- **Une récompense collective sera offerte au club le plus éloigné géographiquement et au club ayant le plus de participant(e)s.**
- **Le dossier d'inscription (annexe 1), l'attestation certificats médicaux (annexe 2) et le tableau d'inscription (annexe 3)** devront être transmis **avant le 12/02/2024** à cathy.stella@fsgt-liguesud.org
- La responsabilité de l'association organisatrice ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne ou subi par elle, y compris les participants et accompagnateurs, tant au cours du Rassemblement, qu'aux cours des déplacements occasionnés par le Rassemblement.
- Les participants déclarent donner droit à l'image au photographe professionnel engagé par la FSGT. Toute personne n'ayant pas l'accréditation n'a aucun droit à l'image sur les participants.

Contacts

Cathy STELLA - Responsable Régionale

06 03 87 21 54 / cathy.stella@fsgt-liguesud.org

LIGUE FSGT SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR - 8 rue de la République 13001 Marseille

Gérard SERES - Référent Marche Nordique – Club Peynier Athlétic Club

06 19 14 49 31

***Dossier à renvoyer par mail comprenant les 3 annexes
avant le 12/02/2024 à
cathy.stella@fsgt-liguesud.org***

- **Annexe 1-Dossier d'inscription**
- **Annexe 2- Attestation certificats médicaux**
- **Annexe 3 - Tableau d'inscription**

ANNEXE 1 – DOSSIER D’INSCRIPTION
RASSEMBLEMENT REGIONAL MARCHE NORDIQUE



Nom du club :

Présentation du club :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom et prénom du référent :

Téléphone :

Mail :

Signature :

J'autorise la prise, la diffusion et la publication de photos représentant les participants de mon club lors du Rassemblement. Dans le cas contraire ou en cas de changement d'avis, j'informerai par courrier la LIGUE FSGT SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR - 8 rue de la République 13001 Marseille

**Pour les clubs non-adhérents souhaitant participer,
joindre un chèque de 5 € (par participants)
à l'ordre de la «LIGUE FSGT»
(qui donnera droit à une licence journalière par participant)**

Nombre	Participant-es prévu-es par le club
Participation à l'évènement	

ANNEXE 2 – ATTESTATION
RASSEMBLEMENT REGIONAL MARCHE NORDIQUE



CERTIFICATS MEDICAUX

Je soussigné(e)

responsable du club

déclare avoir en ma possession les certificats médicaux permettant l'aptitude à la pratique sportive des participants-es à la pratique de la marche nordique.

Fait à

Le

Signature du responsable du club :

